

**MAIRIE de MELLES**



31440 Haute-Garonne  
☎ 05 61 79 41 66 ☎ 05 61 79 41 41  
E-mail : mairie-de-melles@wanadoo.fr  
Site internet : mairie-melles.fr

**Compte-rendu du Conseil Municipal du 30 Novembre 2018**

Présents : Annie Ayral, Gérard Amiel, Henri Desplan, J.Michel Desplan, Jacques Pavan, Cédric Sagué, Alain Trey, J.Damien Laborde.

Secrétaire de séance : Jean-Michel Desplan

Avant de passer à l'ordre du jour, Madame le Maire procède à l'approbation du conseil municipal du 21 Septembre 2018 qui est adopté à l'unanimité.

**Ordre du jour :**

**1. Projets 2019 – Contrats de territoires.**

Dans le cadre des contrats de territoires, Madame le Maire informe le conseil municipal qu'en 2019, il est prévu de réaliser un espace columbarium au cimetière communal du haut .L'entreprise Zamora a été contactée. Le devis s'élève à 8785€ HT .Les travaux seront réalisés au printemps 2019.

Concernant le petit square à la sortie du village, une enveloppe de 5000€ est prévue.  
Ces travaux sont subventionnés par le conseil départemental.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité vote pour la réalisation de ces travaux.

**2. Travaux – Chemin du moulin :**

La société de chasse ACM a souhaité participer à la réfection du chemin du Moulin avec certains membres de la société de chasse. Une pelle mécanique a été louée.  
Coût global location pelle et camion de transport : 535.93€ TTC.  
Participation financière de la chasse à hauteur de 150.00€ TTC.

Délibération prise à l'unanimité.

**3. Centre de Gestion – Signature nouveau contrat 2019 :**

Le Centre de Gestion concernant les personnels territoriaux met en place un contrat groupe d'assurances. En 2019 signature d'un nouveau contrat concernant les assurances choisies ( AXA vie Assureur et Gras Savoye, courtier mandataire)

Délibération prise à l'unanimité.

**4. Modification des statuts de la CCPHG et choix des compétences supplémentaires :**

Le conseil municipal a pris connaissance du document sur la modification des statuts de la communauté de

*Haute Vallée de la Garonne*

*Montagne Sauvage*

*Pays de l'Ours*

commune Pyrénées Haut Garonnaises et du choix des compétences supplémentaires.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte dans son ensemble le document mais s'oppose à la restitution aux communes par la CCPHG des compétences suivantes :

- Crédits pédagogiques (fournitures scolaires, activités éducatives, transports relatifs à ces activités etc.)
- Coût annuel des salaires et frais afférents aux ATSEM des écoles maternelles ou les agents accomplissant les fonctions d' ATSEM.
- Prestations de service de type : travaux divers dans les communes (dénivellements, voirie, élagage d'arbres, espaces verts etc.)

#### **5. Maintien du Conseil départemental:**

Madame le Maire informe le conseil municipal que le Gouvernement a fait part de son intention d'engager en Haute-Garonne ainsi que dans quatre autres départements français, une réforme territoriale inspirée du modèle lyonnais qui conduirait à créer un département résiduel et dépourvu de moyens financiers nécessaires pour garantir la solidarité entre les territoires.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité se prononce pour le maintien du conseil départemental, et vote contre la transposition imposée du modèle lyonnais en Haute-Garonne.

#### **6. RIFSEEP - Délibération :**

Madame le Maire explique au conseil municipal que la délibération à prendre concerne les collectivités qui mettent en place soit des chèques restaurant, soit des primes de fin d'année ou autres. Bien que non concernée pour l'instant, le conseil municipal acte cette délibération.

#### **7. Recensement 2019 – Arrêté et indemnités agent recenseur :**

Délibération et arrêté sur la dotation forfaitaire de l'agent recenseur et agent coordinateur.

Madame Castéran assurant les deux activités.

Madame le Maire propose au conseil municipal la somme de 700€.

Délibération acceptée à l'unanimité.

#### **8 Assainissement Auberge du Crabère :**

Délibération prise pour les travaux d'assainissement réalisés à l'auberge du Crabère par les ETS CAMPET pour la somme de 19 163.16 € HT budgétisée sur l'exercice 2018.

Accord à l'unanimité.

#### **9. Questions diverses :**

1. M. Jeronimo Delgado est actuellement en arrêt de travail. Fin de son contrat le 26 Décembre 2018.
2. Cédric Sagué présente le Plan d'aménagement forestier. Deux zones d'intérêt écologique sont à intégrer au nouveau plan.
3. Compte-rendu des travaux à Sacoste. Mur de soutènement terminé. Route d' Artigasou une partie a été ré empierrée. Pour 2019, 2 semaines seront consacrées à de l'empierrement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30 heures.

Les membres du Conseil,

Le Maire,

**Annie Ayrat**

